

Partenariat entre la caisse de retraite AG2R et un PACT pour un meilleur accompagnement préventif des personnes en situation de précarité énergétique

Résumé : Le projet a pour but d'associer une caisse complémentaire de retraite à la lutte contre la précarité énergétique grâce à la prise en compte des personnes demandant une aide financière pour régler leurs factures énergie. Un programme global (social, financier, technique) permet de faire le point sur leurs besoins d'amélioration en matière d'habitat et d'efficacité énergétique en Ile de France.

AUTEUR(S)

Anne Le Bail
 Chef de projet OPAH2D2E
 anne.lebail
 @pact75-92-95.org

PROGRAMME

Démarrage : Septembre 2010
Lieu de réalisation : Ile de France
Budget : N/C
Origine et spécificités du financement :
 AG2R

ORGANISME(S)

PACT75-92-95 & PACT77
 29 rue Tronchet
 75008 Paris
<http://www.pact75-92-95.org>
Salariés : 130
Bénévoles : 0
Adhérents : 32



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : dimanche 15 juin 2014

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Exclusion et isolement, Précarité énergétique*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Seniors, Population urbaine, Population rurale

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Protection sociale, Logement, Énergie

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Précarité énergétique »

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Le Bail, « Partenariat entre la caisse de retraite AG2R et un PACT pour un meilleur accompagnement préventif des personnes en situation de précarité énergétique », ***Journal RESOLIS*** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La caisse de retraite AG2R, suite au nombre croissant de demandes de prise en charge de factures énergie, et souhaitant apporter une réponse préventive plutôt que curative sans avoir en interne les compétences pour y répondre, s'est tournée vers le PACT. Un projet expérimental s'est créé avec le PACT 77 et 75 pour tenter d'apporter une réponse globale et collaborative à ce problème.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Apporter des réponses aux dysfonctionnements mis en évidence et développer des actions de prévention.

Montrer qu'une analyse croisée entre social et technique entraîne des interventions moins onéreuses : il y a une combinaison de fait qui font que les gens ont froid et n'utilisent pas les équipements de la bonne façon.

Montrer qu'il est possible d'arriver à un meilleur confort thermique sans engager de gros travaux (gros rideaux, changer les meubles de place).

Pas d'objectifs chiffrés, il s'agit de traiter les demandes relayées par AG2R.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Repérage par AG2R : lorsque la caisse de retraite reçoit des demandes concernant le prix et les aides de l'énergie, elle pose des questions ciblées aux personnes, et, selon les réponses, les oriente vers le PACT

- Prise de contact : le PACT prend contact avec les personnes repérée pour évaluer la pertinence d'un accompagnement

- Visite à domicile & diagnostic sociotechnique : prise de RDV puis visite à domicile effectuée par un technicien et un travailleur social qui effectuent un diagnostic énergétique et un entretien individuel. A la fin de cette visite, un document est signé par les trois parties pour valider les conclusions.

- Accompagnement : pour qu'un accompagnement personnalisé soit mis en place, la personne doit devenir acteur de son changement et faire elle-même la demande auprès du PACT, en fonction des recommandations qui lui ont été faites lors de la visite.



RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

En Seine et Marne qui a mené à terme le plus de dossiers, il a été dénombré :

- 49 signalements (38 occupants et 6 locataires)

- 22 visites réalisées

- 9 projets de travaux : isolation partielle ou totale des combles, remplacement des radiateurs, de la chaudière, des menuiseries, poêle à granulés, chauffe-eau, VMC,

Recherche de financements : pour 8 des 9 projets travaux.

Coût moyen des travaux : 12 000€ TTC – reste à charge moyen : 4000€

Accompagnement aux éco gestes, à la lecture des factures énergétiques, ...

ORIGINALITE DU PROGRAMME

- Repérage des ménages en situation de précarité énergétique via une caisse de retraite

- Polyvalence, personnalisation, solutions adaptées à chaque type de personne et de ses caractéristiques,..

- Volonté de montrer la complémentarité entre les domaines technique et social, nécessaire pour apporter une réponse pertinente et globale. Un travailleur social ne saura pas intervenir sur les aspects purement énergétiques, tandis qu'un intervenant technique ne saura pas venir en aide au ménage pour d'autres problèmes plus graves, la précarité énergétique n'étant souvent qu'un symptôme de difficultés structurelles.

- Grâce à la disponibilité financière de AG2R, il a été possible pour la première fois d'aller vers des actions expérimentales, qui ont apporté une réponse adaptée à des situations particulières. Il y a eu la volonté de décomposer au maximum le temps consacré et le coût de l'accompagnement de chaque ménage (environ 1 200€/ménage), pour démontrer que la précarité énergétique ne se compte pas qu'en travaux.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- AG2R, la caisse de retraite à l'initiative du projet

- PACT 77 et PACT 75 pour porter l'accompagnement aux personnes

- Financeurs : AG2R. Conseil général 77.

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Pour le 77 :

Certaines des demandes concernaient seulement un conseil par des personnes qui n'étaient pas forcément concernées par la précarité énergétique

Difficulté à fournir le préfinancement des subventions

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Pour les ménages demandeurs ne relevant pas de la précarité, AG2R a accepté que les visites soient réalisées quand cela paraissait pertinent afin d'éviter que les ménages ne tombent en situation de précarité énergétique.

Améliorations futures possibles :

Mieux cibler la communication du projet pour toucher un public concerné par la précarité énergétique. Aujourd'hui, avec le nouveau programme habiter Mieux, facilité à financer et donc à réaliser des travaux, même auprès de ménages modestes, donc potentiellement dans cette situation.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Être réactif aux demandes

Qualité et transversalité de la visite à domicile

Être en mesure de proposer des financements adéquats

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

1 - Etablir pour les personnes concernées les relations habitat/santé.

2 - Engager une enquête sociologique sur l'impact des actions engagées (visite suivie ou non de travaux)

3 – réaliser des visites pour mesurer et vérifier la réalité du confort thermique après travaux